

SEPTEMBRE 2023 | BULLETIN MUNICIPAL N°73

CAPPELLE



en nouvelles



NOUVEAU SCHÉMA DE COLLECTE DES DÉCHETS

PAGES 32 À 34



Fête de l'école
Pages 26 à 28



Cap'Sport Santé
Pages 29 et 30

LE VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

CAPPELLE



en nouvelles

Photo : Maria DA SILVA MARTINS

SOMMAIRE

- Mot du maire
- Travaux
- Vie scolaire et extrascolaire
- Vie économique
- Vie associative et sportive
- Médiathèque
- Retour en images
- Découverte insolite dans le Zécart
- Environnement
- Brèves et infos pratiques

- Page 3
- Pages 4 et 5
- Pages 6 à 12
- Pages 13 à 16
- Pages 17 à 21
- Page 22
- Pages 23 à 30
- Page 31
- Pages 32 à 37
- Pages 38 à 39

Journal d'informations municipales
de la Ville de Cappelle en Pévèle.

Directeur de la publication
Bernard CHOCRAUX, Maire

Directrice de la rédaction :
Maria DA SILVA MARTINS
et le Comité de rédaction

Photos :
Les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Conception graphique et impression :
Imprimerie MOUTIER

Imprimés sur papier issu de forêts
gérées durablement

LE MOT DU MAIRE

Chères Cappelloises, chers Cappellois,



Voilà 25 ans, lors du dernier mandat de mon prédécesseur, Monsieur Jean Marie Briquet, notre commune a adopté la devise : « **Cappelle en Pévèle, le village où il fait bon vivre** ».

Depuis ce quart de siècle, les municipalités qui se sont succédées ont mis en place de nombreux équipements et services pour améliorer la vie des cappellois. Ceux qui étaient déjà présents à l'époque les ont vus se réaliser au fil du temps : c'est la construction d'une nouvelle école, l'installation du collège, des équipements sportifs, culturels et de loisirs, l'amélioration du cadre de vie, le développement de nos média, l'agence postale communale, les centres de loisirs l'été et les mercredi récréatifs...

De nombreuses communes de même taille nous envient.

Nous avons donc beaucoup d'atouts pour vivre de façon harmonieuse dans notre village qui a su garder son âme ainsi que son caractère rural.

Mais nous ne vivons pas en marge de la société et

de ses dérives qui se traduisent notamment par des comportements individualistes qui nuisent à cette qualité de vie. Ainsi certains « oublient » de tailler leurs haies, d'autres ne prennent pas garde aux nuisances sonores qu'ils provoquent, les places de stationnement ne sont pas toujours bien respectées, les déjections canines ne sont pas toujours ramassées et il arrive que des chiens divaguent en liberté...

Cela provoque des conflits de voisinage qui parfois s'enveniment avec des insultes, voire parfois des menaces...

Dialogue et tolérance semblent malheureusement parfois avoir disparu...

Or chacun doit se souvenir qu'il y a des règles à respecter, règles qui nous permettent de bien VIVRE ENSEMBLE !

C'est le souhait de votre municipalité !



**LE MAIRE
VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
BERNARD CHOCRAUX**

DU COTÉ DES TRAVAUX

Travaux réalisés

Rue des Blattiers

La couche d'enrobé est enfin posée après plusieurs reports du chantier.



Rue de la Gare



L'aménagement pour l'amélioration du cadre de vie est réalisé avec :

- Un bel espace de détente (fleurissement, plantation d'arbres et d'arbustes, table).
- Plusieurs places de stationnement.

Tout ceci réalisé par l'équipe technique.



Rue du Général de Gaulle

- Les deux bandes de roulement (pour les cyclistes) sont refaites.
- Deux arbres ont été replantés.

L'aire de jeux près de l'église

Le sol et certains équipements ont été remis aux normes pour la sécurité et le confort des jeunes enfants.

Rue de l'égalité et de la Libération

Les plantations seront reprises en automne car bon nombre d'arbres et arbustes n'ont pas repris.

L'aménagement des parterres sera refait.



Rue de la Guinguette

De gros travaux d'assainissement sont en cours, pour séparer l'évacuation des eaux usées des eaux pluviales. Ensuite ce sera la rue d'Hautefois et le Verger d'Hautefois. Noreade assure la prise en charge de ces importants travaux. La commune profitera de ce chantier pour remettre en état l'ensemble de la voirie.



Rue du Pont Naplet et rue de Thouart

- Mise en place de la limitation de vitesse à 30 km/h.
- Mise en sécurité de la sortie de la Brasserie au carrefour du Pont Naplet.
- Merci de respecter la signalisation mise en place (code la route).

En projet : La vidéo protection

La commune, en accord avec les villages voisins (demande collective), va installer un réseau de vidéo surveillance élaboré en concertation avec la gendarmerie. Les dossiers sont en cours d'instruction à la préfecture et à la CNIL.

CIMETIÈRE - Christine Carneau Conseillère Déléguée au Cimetière et aux Affaires Funéraire

Nous allons procéder aux démarches administratives à partir de septembre 2023 pour commencer la reprise des concessions en état d'abandon ou arrivées à terme.



VIE SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

Du côté de l'école



Spectacle chorale cycle 3 le 30 mars 2023

Cette année s'est avérée une nouvelle fois bien riche en projets. De nombreuses sorties ont été organisées : Lewarde, sortie nature à la mare à Goriaux, musée des Beaux-Arts, concert à l'Orchestre National de Lille, ferme des Beaux mecs à Auchy-lez-Orchies, musée d'Histoire Naturelle, Forum des sciences, musée de la Piscine à Roubaix...

Du 9 au 12 mai 2023, toutes les classes de l'école ont participé au Parcours du cœur avec des interventions dans le domaine de la santé, de la diététique et de la sécurité. Cette belle initiative s'est poursuivie le vendredi soir par des run enfants encadrés par l'ASEC puis le week-end Cap Sport Santé organisé par la Municipalité.

Le 23 mai 2023 s'est déroulée la journée « Les pieds dans l'eau » avec la collaboration de l'association SOS Marque. Les enfants ont participé à des ateliers le matin ou l'après-midi. L'objectif était de sensibiliser les élèves aux problèmes liés aux inondations et à la protection de l'environnement. Les classes ont été guidées par la vingtaine de bénévoles sur les berges du Zécart. La journée s'est

achevée par un goûter offert par la Municipalité.

Le 27 juin 2023, les élèves de CE2 et de CM2 ont été reçus en Mairie par l'Adjudant-Chef Dubusse et des élus pour la remise du permis piéton et du permis internet.

Le vendredi 9 juin 2023, l'école Emilie Carles accueillait les élèves et leur famille pour l'exposition d'arts plastiques « Artistes en herbe », l'occasion pour les parents de déambuler dans l'Oasis Nature et de découvrir les plantations. Un grand merci à l'équipe enseignante pour son investissement dans le projet « biodiversité » sans oublier le



Parcours du coeur les 9,11 et 12 mai 2023



Journée «Sos Marque les pieds dans l'eau» 23 mai 2023

personnel municipal intervenant à l'école et notamment Véronique Cauchy pour l'entretien et l'aménagement du patio avec les enfants pendant la pause méridienne.

La traditionnelle fête de l'école a eu lieu le samedi 1er juillet 2023 sous la responsabilité de la Municipalité, en accord avec les enseignants, avec le soutien de l'ASEC et du CPE.

Cette fête a réuni parents, enfants et enseignants dans un grand moment de convivialité. Spectacles des maternelles ayant pour thème « Autour de l'eau » et des élémentaires ont ravi petits et grands, le tout orchestré par l'équipe enseignante, les membres de l'ASEC et du CPE qui ont servi plus de 400 repas. Félicitations à l'équipe enseignante pour ce magnifique spectacle et aux membres de ces associations pour leur engagement au service de nos enfants !

Comme le veut la tradition, les élus ont remis les prix aux maternelles et aux élémentaires. Les 26 CE2 ont reçu un dictionnaire offert par la Municipalité.

La rentrée s'est déroulée le lundi 4 septembre 2023. Mme Thieffry, directrice, a réuni les parents sous le préau pour un mot d'accueil en présence de monsieur Chocraux, Maire; madame Thellier-Cuvelier, Adjointe à l'Education et la Citoyenneté ; monsieur Carpentier, Président de l'ASEC accompagné de quelques membres du bureau ; madame Carpentier, présidente du CPE. L'occasion pour les parents de

constater que tout était prêt pour accueillir les 211 élèves, merci aux agents municipaux pour leur travail durant l'été !

Concernant la cantine, après une réunion entre le CPE, le prestataire de repas et la commission école, il a été décidé de passer de 5 à 4 éléments afin de limiter l'augmentation imposée par API Origine.

L'école Emilie Carles compte neuf classes de la Toute Petite Section au CM2. Madame Catherine THIEFFRY en assure la direction, elle se tient à votre disposition pour toute information, de préférence le lundi et le jeudi (Tél : 03.20.33.81.94).



Journée «Sos Marque les pieds dans l'eau» 23 mai 2023



Journée «Sos Marque les pieds dans l'eau» 23 mai 2023



La répartition des classes est la suivante :

TPS-PS : 27 élèves (7 TPS - 20 PS), M^{mes} HUGONNOT et HENRIQUET

MS-GS : 23 élèves (19 MS - 4 GS), M^{mes} GUEST et HENRIQUET

GS : 23 élèves, M^{mes} GOBINET et HENRIQUET

Les enseignantes de maternelle sont aidées par Cindy MENETRE, Véronique CAUCHY et Marjolaine TIETAER

CP : 24 élèves M^{me} BALLOY

CP-CE1 : 22 élèves (6 CP- 16 CE1), M^{me} VANDEBEUQUE

CE1-CE2 : 22 élèves (10 CE1 - 12 CE2), M^{me} BELPERIN

CE2-CM1 : 23 élèves (10 CE2 - 13 CM1), M^{me} BONNOR

CM1-CM2 : 23 élèves (14 CM1- 9 CM2), M^{me} DECLERCK

CM2 : 24 élèves, M^{me} THIEFFRY, M^{me} RITAINE

Tanguy CASTELAIN, éducateur sportif financé par la commune, intervient à l'école auprès des enseignants les mardi, jeudi et vendredi après-midi.

Les élèves de CP et de CE1 se rendront au Centre

aquatique de Templeuve-en-Pévèle pour 12 séances du 4 décembre 2023 au 15 mars 2024. Les enfants iront en bus, les entrées et le transport seront pris en charge par la Municipalité pour un coût d'environ 4500€.

Une classe découverte aura lieu du 15 au 19 avril 2024 avec tous les élèves de CM1 et de CM2 dans l'est de la France (sites de la première Guerre Mondiale et découverte de l'Alsace).



Remise du permis piéton le 27 juin 2023



**EXPOSITION
ARTISTES EN HERBE**



**VENDREDI
JUN 9
DE 18H00 À 20H00**

ÉCOLE ÉMILE CHEVET 51 Ave ex-Saint-Jacques de Sancy 50240 CHATELAIN EN PÉVÈRE



Fête de l'école le 1 juillet 2023

VIE SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

Du côté du CMJ

Le CMJ a contribué activement aux manifestations officielles et a organisé diverses actions :

- participation à l'opération Hauts de France propres le samedi 18 mars 2023
- participation à la cérémonie du 8 mai
- participation à CAP'SPORTS SANTE avec la mise en place d'un rallye pédestre photo-guidé le samedi 13 mai 2023. Près de 80 participants ont pu faire une promenade dans Cappelle-en Pévèle et découvrir notre village sous un nouvel angle.
- action ramassage de bouchons le samedi 20 mai 2023. Merci aux Cappellois pour les nombreux sacs de bouchons en plastique collectés ! Monsieur le

Maire et Madame Thellier-Cuvelier se sont rendus au local des Bouchons d'Amour de Ronchin pour déposer la collecte effectuée!

- participation à la fête du village le dimanche 4 juin 2023 en organisant un défilé de vélos et de trottinettes décorés.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera renouvelé en octobre 2023, des élections auront lieu à ce moment-là.

Je tiens, ainsi que Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, à féliciter les jeunes élus pour leur investissement durant ce mandat. En attendant, le CMJ vous souhaite une excellente rentrée !



Après-midi jeux de société le 8 mars 2023



Défilé de vélos et de trottinettes lors de la fête du village 4 juin 2023



Rallye pédestre lors du Cap Sport Santé du 13 mai 2023



Participation du CMJ à la cérémonie du 8 mai 2023



Bourse aux jouets au profit de Ludopital 4 mars 2023



Ramassage de bouchons le 20 mai 2023



ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE CAPPELLE-EN-PEVÈLE

OCTOBRE 2023 Tu es Cappellois(e), tu as entre 8 et 13 ans et tu souhaites participer à la vie de ta commune ?

Alors propose ta candidature au Conseil Municipal des Jeunes !

Formulaire d'inscription disponible en mairie et sur www.cappelle-en-pevele.fr

Candidature à déposer en mairie pour le 13 octobre 2023

Renseignements au 06 74 26 03 13



PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Lors de la séance du 13 avril, l'ordre du jour du conseil municipal comportait de nombreux points financiers dont l'adoption des comptes de gestion et administratifs 2022 et la présentation du budget primitif 2023 préparé par la Commission Finances avec l'aide de la directrice générale des services, Madame Odile Sevin, et à partir des travaux conduits en amont par les différentes commissions.

1. LE RÉSULTAT 2022

La section de fonctionnement 2022 dégage un résultat positif de 374.000 € auquel viennent s'ajouter les 100.000 € prélevés sur l'excédent de 2021 pour constituer une capacité d'autofinancement encore élevée de 474.000 €, proche de celles constatées de 2019 à 2021.

Comme envisagé lors de l'adoption du budget en avril 2022, les dépenses de fonctionnement réelles sont en forte hausse : +11,4% par rapport à 2021. Plusieurs charges à caractère général bondissent à cause du retour de l'inflation (cantine scolaire, alimentation, électricité, carburants). Les charges de personnel augmentent de 5,5% du fait de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique en juillet 2022 mais aussi de l'évolution du tableau des effectifs des agents communaux. Nos recettes sont stables grâce au maintien des recettes d'imposition et des dotations de l'état.

Les dépenses d'investissement ont atteint 495.000 € et ont essentiellement concerné des travaux de voiries, d'enfouissement des réseaux et d'entretien des bâtiments publics. Fin 2022, l'excédent d'investissement cumulé est de 1,8 million €.

Compte-tenu du maintien de l'inflation à un niveau élevé en 2023 (5 à 6% selon l'INSEE), il a été choisi, comme en 2022, d'affecter une partie de l'excédent de l'exercice à la section de fonctionnement 2023. Le conseil municipal à l'unanimité a donc décidé de répartir pour 2023 le résultat 2022 entre les recettes de fonctionnement à hauteur de 100.000 € et les recettes d'investissement à hauteur de 374.000 €.

2. LE BUDGET 2023

2.1 La section de fonctionnement

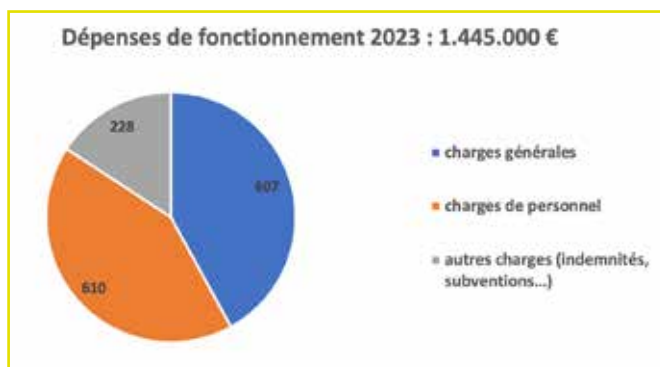
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

2.1.1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la commune sont notamment constituées par les salaires du personnel municipal, les achats de prestations de service (cantine scolaire, maintenance informatique...), l'entretien et les consommations des bâtiments communaux (énergie, eau...) et diverses charges de gestion courante telles que les subventions aux associations et au CCAS ainsi que la contribution au SDIS.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 sont budgétées à hauteur de 1.445.000€ à comparer à une réalisation de 1.337.000 € en 2022 (+8%) et à un budget 2022 de 1.403.000€ (+3%).

Les charges à caractère général sont prévues en hausse de 10,6% par rapport au budget 2022. Les hausses les plus significatives concernent la restauration scolaire (+13,2%) et les dépenses d'énergie (gaz et électricité) prévues à 135.000 € à comparer à une réalisation de 82.000 € l'année



dernière. A noter également pour 20.000 € la budgétisation de plusieurs études liées à la performance thermique de nos bâtiments publics et à l'éventuelle installation de panneaux solaires.

Les charges de personnel, qui représentent 42% des charges de fonctionnement, ne devraient pas connaître une hausse significative. A noter la titularisation d'une adjointe technique.

Les autres charges de gestion devraient augmenter de 3,6% par rapport au budget 2022. Alors que les subventions aux associations et au CCAS sont stables, l'allocation au SDIS augmente à nouveau de plus de 8% pour atteindre 78.500 €.

Nos charges financières sont inexistantes puisque le seul emprunt en cours a été contracté en 2017 au taux 0.

2.1.2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de la commune correspondent essentiellement au paiement des prestations fournies par celle-ci (cantine scolaire, location de logement et de salles...) et aux ressources issues des impôts locaux ainsi que des dotations de l'Etat ou des collectivités.

Les recettes de fonctionnement 2023 sont budgétées à hauteur de 1.754.000 € à comparer à une réalisation de 1.811.000 € en 2022 et à un budget 2022 de 1.747.000 €.

Les produits des services et du domaine sont envisagés à la hausse par rapport au budget 2022 pour tenir compte du paiement des redevances d'antennes par les opérateurs de téléphonie mobile à hauteur de 14.500 €.

Les recettes fiscales sont envisagées à la baisse à 913.000 € contre 936.000 € en 2022. La base d'imposition prévisionnelle de la taxe foncière sur les propriétés bâties a augmenté de 7,1% par rapport à 2022. L'application du coefficient correcteur communal, lié à la réforme fiscale de la taxe d'habitation, nous octroie 73.000 € au lieu de 67.000 € en 2022.

Compte-tenu de cette situation, le budget proposé prévoit, cette année encore et comme depuis 2002, la reconduction à l'identique du taux des taxes locales sur lequel le conseil municipal est appelé à se prononcer :

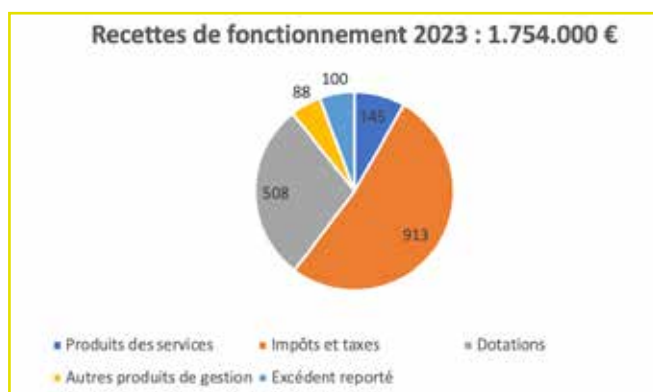
- **Taxe foncière (propriétés bâties) : 16,32%**
- **Taxe foncière (propriétés non bâties) : 60,52%**

Comme en 2022, nous percevons la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont le taux est de 19,29%.

L'Etat nous a en partie notifié les principales dotations (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation). Notre dotation globale de fonctionnement est attendue stable à environ 380.000 €.

Le budget prévoit une hausse des revenus liés à la location des équipements municipaux et la perception des loyers rue de l'Abbaye à hauteur de 65.000 €.

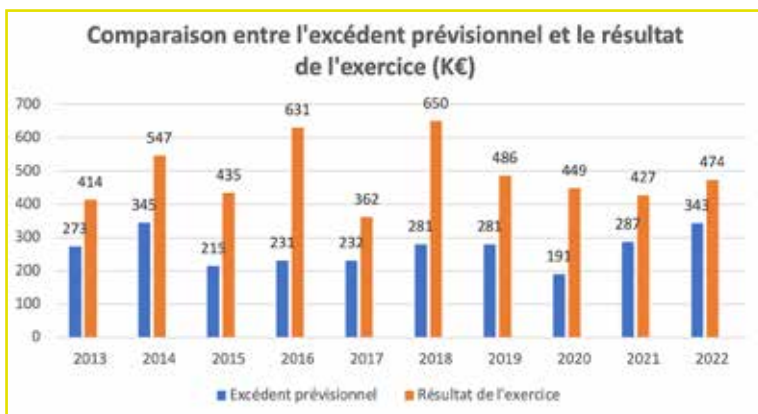
Enfin, il intègre, comme l'année dernière, en ressources de fonctionnement 100.000 € pris sur l'excédent constaté en 2022.



2.1.3. Capacité d'autofinancement

Compte-tenu des prévisions budgétaires de recettes et de dépenses, l'exercice 2023 devrait se traduire par un excédent de la section de fonctionnement de 309.000 € dont 100.000 € d'excédent reporté.

Ce résultat est inférieur à celui constaté à l'issue de l'année 2022 qui atteint le montant de 374.000 € auquel s'ajoutent 100.000 € de report de l'exercice 2021. La diminution de notre capacité d'autofinancement, qui nous conduit à ne plus virer la totalité de notre excédent de fonctionnement en ressource de la section d'investissement, est la conséquence des effets de l'inflation sur une partie de nos charges mais aussi de la contraction d'une partie de nos recettes fiscales.



2.2. La section d'investissement

La section d'investissement concerne les opérations qui viennent transformer durablement le patrimoine de la commune. Les dépenses d'investissement correspondent à des réalisations ou des transformations d'infrastructures (médiathèque, mairie, voiries...), à des acquisitions de matériels et d'équipements (mobilier, ordinateurs, véhicules...) ou à des études qui permettent d'orienter la politique d'investissement de la commune. Les recettes de la section sont constituées par les subventions obtenues, le remboursement partiel de TVA sur les investissements antérieurs et l'excédent de fonctionnement dégagé les années précédentes. Ces ressources peuvent être complétées par le recours à l'emprunt.

2.2.1. Les dépenses d'investissement

En plus du remboursement des dettes bancaires pour 17.607 €, le budget 2023 prévoit l'octroi d'une subvention de 2.000 € pour l'acquisition de vélos électriques, aide qui vient en complément de celle versée par la CCPC. Il intègre aussi le coût de diverses études à conduire, notamment dans le cadre du projet du nouveau secteur d'habitat rue des Blatiers inscrit au PLUI.

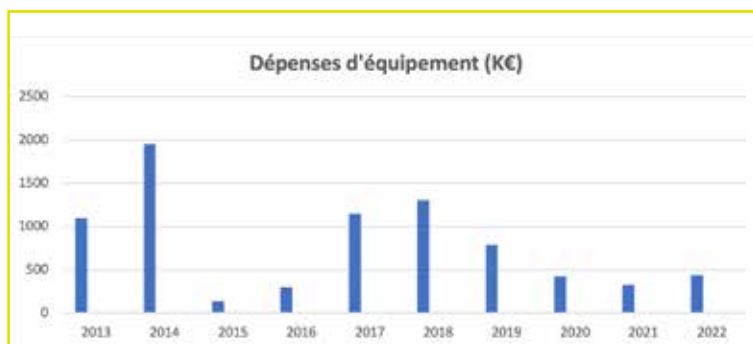
Outre la fin du chantier du nouveau bâtiment des services techniques, les dépenses d'investissement incluent la rénovation de l'aire de jeu, la mise en place de 13 caméras de vidéosurveillance et la réalisation d'une première phase des travaux de requalification de la rue de la Ladrerie (enfouissement des réseaux, création de piste cyclable...). Différents matériels et outillages seront acquis au profit des services administratifs et techniques ainsi que de l'école.

Sur la période 2013-2022, ce sont 8 millions € qui ont été investis par la commune. Après trois années d'opérations d'investissement limitées qui ont permis de préparer de nouveaux projets, 2023 sera marquée par des réalisations significatives.

2.2.2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont pour l'essentiel constituées par l'excédent reporté des années antérieures, l'affectation du résultat de 2021 (427.243 €) et l'excédent prévisionnel de fonctionnement 2022 (242.857 K€).

A ces ressources viennent s'ajouter les diverses dotations (Fonds de Compensation



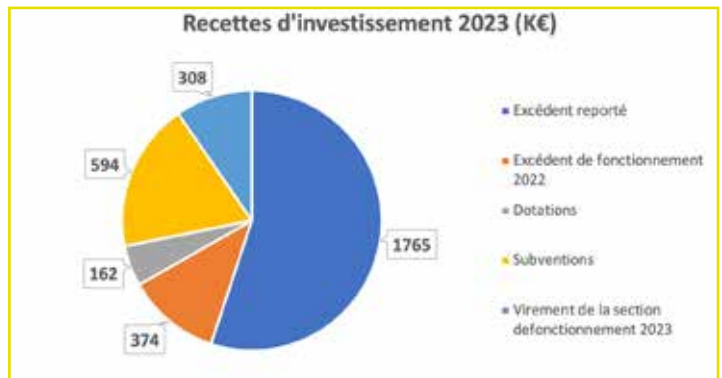
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

de TVA, Taxe d'Aménagement) et les subventions reçues (Aide Départementale aux Villages et Bourgs, Dotation d'équipement des territoires ruraux, Cadre de vie...).

2.2.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont pour l'essentiel constituées par l'excédent reporté des années antérieures, l'affectation de la part du résultat de 2022 (374.180 €) et l'excédent prévisionnel de fonctionnement 2023 (307.857 K€).

A ces ressources viennent s'ajouter les diverses dotations (Fonds de Compensation de TVA, Taxe d'Aménagement) et les subventions reçues (Aide Départementale aux Villages et Bourgs, Dotation d'équipement des territoires ruraux, Cadre de vie...), notamment le fonds de concours de la CCPC (145.074 € en 2023).



2.3. L'endettement de la commune

L'endettement de la commune a augmenté en 2017 pour saisir l'opportunité d'un emprunt de 352 K€ sur 20 ans sans intérêt, c'est-à-dire qui ne génère pas de charge financière dans la section de fonctionnement.

La charge de la dette en 2023 sera de 17.607 €.

En 2021, dernières données comparatives disponibles, l'endettement de la commune est de 126 € par habitant, soit très inférieur à la moyenne de la strate (communes de 2000 à 3500 habitants du département du Nord) qui se situe à 663 €.



3. CONCLUSION

A la différence de plusieurs communes de la CCPC et malgré le contexte inflationniste qui se poursuit, votre conseil municipal a décidé cette année encore de ne pas augmenter les taux des taxes qui demeurent fixés au niveau communal.

Notre solidité financière nous permet en outre de poursuivre les investissements, notamment d'amélioration du cadre de vie et des équipements communaux. Une illustration de cette politique municipale est donnée par la très belle réalisation que constituent nos nouveaux ateliers municipaux dont le chantier est achevé et qui, comme l'a annoncé notre maire, porteront le nom de notre très regretté ancien Adjoint aux travaux, trop tôt disparu, Michel Dhainaut.

Comme toujours depuis l'élection en 2001 de notre maire, Bernard Chocraux, le budget présenté ci-dessus a été adopté à l'unanimité du conseil municipal. Notre capacité d'autofinancement demeure bonne et nos charges de fonctionnement maîtrisées.

Nous sommes cependant conscients, qu'après plus de 30 années marquées par une faible inflation et des taux d'intérêt très bas, la crise née de la guerre en Ukraine, mais aussi les conséquences du changement climatique, nous font entrer dans une ère différente qui ne sera pas sans conséquence pour la gestion municipale.

C'est la raison pour laquelle, avec la mobilisation du personnel communal et des élus, nous allons poursuivre notre politique de suivi vigilant de nos charges de fonctionnement pour conserver les ressources nécessaires à poursuivre l'aménagement de notre village et à l'amélioration de son cadre de vie que beaucoup nous envient.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Apéro concert le 3 juin 2023

Le CACP a participé à la semaine musicale en collaboration avec la Municipalité, l'association s'est occupée des entrées et a tenu un bar pour deux événements. Le 1er avril 2023 s'est déroulé le concert Hallyday le feu à la salle des fêtes. L'harmonie d'Orchies composée d'une quarantaine de musiciens a joué les plus belles chansons de Johnny Hallyday.

Le jeudi 6 avril 2023 la médiathèque a accueilli le duo Iberica avec Grégory Letombe au saxophone et Benoît Petit au piano, deux véritables virtuoses !

Le CACP a également participé à la sécurité lors du run and bike du week-end du Cap Sport Santé le 13 mai 2023.

Le week-end de la fête du village fut chargé pour les membres du CACP avec la tenue du bar lors de l'apéro Concert du groupe « Preum's Tribute 80 » le samedi 3 juin 2024. Quelques heures plus tard, les bénévoles étaient aux barrières pour le bon déroulement du vide-grenier qui a un connu un réel succès avec plus de 500 emplacements occupés ! D'autres membres de l'association servaient café, jus d'oranges et diverses boissons aux bradeurs et acheteurs ! L'après-midi, le CACP était présent à la salle des fêtes pour accueillir les harmonies, les enfants ayant participé au défilé

et les spectateurs. Une bien belle journée mais avec un petit bémol néanmoins pour quelques exposants, qui à la fin du vide-grenier, ont volontairement laissé de nombreux déchets (plus ou moins volumineux : matelas...) imposant les bénévoles à ramasser l'équivalent d'un camion benne et obligeant les employés municipaux à faire le tri à la déchetterie... Le message est passé pour l'an prochain merci !

Nous nous retrouverons le samedi 7 octobre pour un repas dansant animé par Miguel et JR à la salle des fêtes, venez en Rouge et Noir, ambiance assurée !!!

Informations et réservations sur <http://comitedanimationcappelle.fr>

Stéphane THELLIER, président du CACP



Vide-grenier le 4 juin 2023



Déchets laissés par les bradeux lors du vide-grenier le 4 juin 2023

MIGUEL
vous fait danser

Venez en Rouge & Noir

SAMEDI 7 OCTOBRE 2023

REPAS DANSANT à partir de 19h30

SALLE DES FÊTES 5, RUE DE LA LADRERIE
59242 CAPPELLE EN PÉVÈLE

REPAS UNIQUEMENT SUR RESERVATION

Repas Adulte : Apéro, Couscous, Dessert, café = 18€
Repas enfant : boisson soft, Spaghetti Bolognaise, dessert = 10€

INFORMATIONS & RESERVATIONS sur :
<http://comitedanimationcappelle.fr>
bon de reservation disponible en MAIRIE

Animé par
MIGUEL & JR





Le TTCP a retrouvé le chemin de la salle des sports des Sollières le mardi 22 août. Pour ce qui est des séances dirigées et encadrées, elles ont repris le mardi 5 septembre. Le club a la chance d'avoir deux entraîneurs professionnels et diplômés et une belle équipe de bénévoles !

Le club compte 170 licenciés dont 90 en compétition. Reprise de la compétition le week-end des 23 et 24 septembre 2023, le TTCP a engagé 19 équipes en championnat :

- Régionale 3 : 2 équipes
- Régionale 4 : 1 équipe
- Départementale 1 : 3 équipes
- Départementale 2 : 2 équipes
- Départementale 3 : 4 équipes
- Jeunes : Poussins/Benjamins - Minimes/Cadets : 7 équipes

Au TTCP, chacun son ping... Horaires d'entraînement :

- Mardi 18h30-19h30 : Baby Ping (4-6 ans), Ch'ti Pousses (7-10 ans) Ado Ping (découverte et perfectionnement) : Jeunes compétition
- Mardi 19h30-22h : Groupe adultes compétition et loisirs
- Jeudi 18h30-22h : Entraînement libre et loisirs, Groupe jeunes Elite - Vendredi 18h30-19h30: Baby Ping (4-6 ans), Ch'ti Pousses (7-10 ans), Ado Ping (découverte et perfectionnement), Jeunes compétition
- Vendredi 19h30-22h : Entraînement libre pour tous
- Samedi 9h-12h : Libre (Ping family). En 2024, le club oriente ses actions vers le Sport Santé (Alzheimer et sclérose en plaques).

Les compétitions ont lieu le samedi après-midi et le dimanche matin.

La base du TTCP est bien sûr l'esprit familial : tournois Halloween, Saint Nicolas, enfants/parents ; atelier ping durable avec les enfants, stages à chaque période de vacances avec une sortie, repas du club...

Le TTCP est présent lors des divers tournois organisés par les clubs de la région et ne manque pas de participer aux manifestations mises en place par la Municipalité : Journée Familiale de Découverte des Associations, Cap Sport Santé, Fête de la musique en organisant cette année un karaoké, présence aux cérémonies officielles...

Un grand merci à la mairie pour cette aide matérielle et financière !

Envie de découvrir le club, il y a une permanence les jeudis de septembre.

Renseignements : mikping@yahoo.fr

Facebook : **Cappelle en Pevèle Tennis de table**

Portable : **06.29.43.58.66**



FAIRE DU SPORT AVEC CAP' JEUNES

Après une belle année 2022-2023 et trois spectacles mettant en valeur l'investissement des enfants dans leur activité, nous sommes heureux de vous retrouver pour cette nouvelle saison 2023-2024.

Les inscriptions sont déjà ouvertes, certains de nos cours sont complets (comme la zumba et le cours de danse des plus jeunes) mais il nous reste encore de nombreuses places.

Nous essayons de proposer des activités variées et pour tous :

- Pour les enfants : de la danse, du cirque, de la baby gym, de la zumba kids, des cours de comédie musicale et du badminton (vous retrouverez les âges et les horaires sur le planning qui suit).
- Pour les adultes : il y en a pour tous les goûts ! Vous voulez vous détendre, nous proposons du stretching, du yoga doux, du yin-yoga. Faire du sport en douceur, c'est possible avec du renforcement musculaire, de la gym douce et du Pilates. Et si vous avez besoin de vous défouler, les cours de cardio-training, de zumba et de badminton vous tendent les bras.

Chaque année, notre équipe de bénévoles s'investit pour mettre en relation des intervenants qualifiés et des locaux afin de permettre à un maximum de cappelais et d'habitants de communes avoisinantes, de partager des moments sportifs dans la bonne humeur. Dans ce but, nous proposons cette

année trois nouvelles activités : baby gym, gym douce et zumba kids.

Notre association est épaulée par la mairie, le collège et la paroisse de la commune, qui nous permettent d'avoir accès à leurs infrastructures. Mais une association n'est rien sans ses adhérents, alors pour ceux qui doutent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre. Vous pouvez aussi bénéficier d'un cours d'essai afin de vous aider à faire votre choix.

ACTIVITES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Baby Gym Salle 120€			Baby Gym 16h30-18h30	
Danse et Gym 90€				Ballet 16h30-18h30
Dance 90€	Dance 16h-18h	Dance 17h-19h		
Chorale musicale 120€		Chorale 18h-19h		
Cirque et Art Clown/Atelier 135€			4-6 ans 7-9 ans 10-12 ans	Leçon de cirque Salle des sports de village Salle polyvalente
Badminton 70€			8-12 ans 13-15 ans	Salle des sports de village Salle polyvalente

ACTIVITES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Yoga 90€		Yoga 18h-19h	Yoga 18h-19h	
Gym douce 90€			Gym douce 18h-19h	
Fitness 90€			Fitness 18h-19h	Fitness 18h-19h
Fitness 90€	Cardio training 18h-19h	Cardio training 18h-19h		Yoga 18h-19h
Badminton 90€			Cardio training 18h-19h	Yoga 18h-19h

*Salle des sports de village
**Salle polyvalente
***Salle des sports de village

C'est le 9 juillet 2023 que l'Amicale des Anciens Combattants de notre commune organisait son repas annuel en la salle des fêtes où se sont retrouvés les adhérents et les sympathisants des environs, et avons eu le plaisir d'accueillir nos amis belges de l'A.R.M.A. à Leuze en Hainaut. Ces retrouvailles se sont déroulées dans une ambiance musicale conviviale et chaleureuse. Merci à tous et toutes.

Nous avons regretté l'absence de notre Président Paul GOYAT pour raison de santé. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Au cours de l'après-midi, une cérémonie s'est déroulée à l'intention de notre vaillant et infatigable porte-drapeau et trésorier de l'amicale : Monsieur Jean -Pierre VILAIN.

Monsieur Georges DENEUBOURG, Grand Maître de l'Ordre de Saint Georges du Royaume de Belgique, et Président de l'A.R.M.A. à Leuze en Hainaut (B), a adoubé et élevé au grade de Chevalier de l'ordre de Saint Georges, Monsieur Jean- Pierre VILAIN, suivant le protocole en usage pour cette distinction, dont ci-joint quelques photos. Nous renouvelons à Jean-Pierre toutes nos félicitations.

Les hymnes nationaux Belge et Français ont clôturé la cérémonie.

Des remerciements particuliers sont adressés à Monsieur Rocco Cordi pour le reportage photographique qu'il a accepté de réaliser pour l'Amicale.



DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Nous avons le plaisir de vous convier cette année à notre deuxième salon du livre qui se tiendra le dimanche 26 novembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h à la médiathèque Cultiv'Arts.

Au programme, de nombreuses rencontres avec des auteurs des Hauts-de-France. Nous aurons par ailleurs l'honneur d'accueillir Annie Degroote et Gilles Laporte en tant que marraine et parrain de cette deuxième édition.

Pour cet événement, nous n'oublions pas de satisfaire les jeunes lecteurs avec des rencontres d'auteurs jeunesse, une exposition sur la création d'un livre, des animations jeux de société ainsi que la présence exceptionnelle du Loup et d'Azuro, deux personnages emblématiques d'album jeunesse, qui viendront à votre rencontre.

Nous vous attendons nombreux, tout comme l'année dernière lors notre salon de la BD, pour passer une journée riche en animations et en rencontres.



Cette année, le spectacle de Noël se tiendra le 2 décembre 2023 à 10h à la médiathèque Cultiv'Arts.

Vous rencontrerez Gribouille qui exerce au secrétariat du Père Noël. Chaque jour, il trie et répond aux lettres venues du monde entier. Mais ce travail ne lui plaît plus. Un matin, il reçoit une lettre du Père Noël qui lui propose de changer de poste.

Avec l'aide du jeune public, Gribouille va alors s'essayer, avec plus ou moins de réussite, à diverses tâches : responsable de la hotte magique, préparateur de commandes, meneur de rennes, couturier... mais ce lutin ronchon arrivera-t-il à trouver son bonheur ? Et surtout, retrouvera-t-il la joie de Noël ?

Le spectacle est gratuit, mais attention les places sont limitées, la réservation en médiathèque est donc indispensable.

RETOUR EN IMAGES



Semaine Musicale Hallyday le Feu le 1er avril



Semaine Musicale-Aubade le 5 avril



Commémoration du 8 mai 2023



Collecte des bouchons le 20 mai 2023



Distribution des tickets de fête foraine le 2 juin 2023



Tournoi de pétanque le 2 juin 2023

RETOUR EN IMAGES



Vernissage Arts en Ciel le 2 juin 2023



Concert Tribute Prem's le 3 juin 2023



Fête du Village le 4 juin 2023



Fête du Village le 4 juin 2023



Vide grenier le 4 juin 2023



Karoké pour la fête de la musique le 21 juin 2023



Fête de l'école le 1 juillet 2023



Fête de l'école le 1 juillet 2023



Fête de l'école le 1 juillet 2023



Repas organisé par les anciens combattants le 09 juillet 2023



Ateliers intergénérationnels ALSH le 2 août 2023



Feu d'artifice 13 mai 2023 pour clôturer le CAP Sport Santé



Fête des Mères le 4 juin 2023



Feu d'artifice 13 mai 2023 pour clôturer le CAP Sport Santé

FÊTE DE L'ÉCOLE LE 1 JUILLET 2023



Classe des TPS-PS Mmes HUGONNOT-HENRIQUET



Classe des PS-MS Mmes GUEST-HENRIQUET



Classe des GS-CP Mme BALLOY



Classe des GS Mmes GOBINET-HENRIQUET



Classe des CP-CE1 Mme VANDEBEUQUE



Classe des CE2-CM1 Mme BONNOR



Classe des CE1-CE2 Mme ROUTIER et M. PINTE



Classe des CM1-CM2 Mme DECLERCK



Classe des CM2 Mme THIEFFRY et M. PINTE

3^{ÈME} ÉDITION DU CAP'SPORT SANTÉ

La 3^{ème} édition de notre week-end Cap'Sport Santé a encore connu un grand succès. Dans une ambiance familiale et conviviale, vous êtes nombreux à avoir participé aux ateliers sportifs et de bien-être. Sans oublier le parcours du cœur, et le run and bike qui s'est terminé par le feu d'artifice annuel.

Peggy Gelez, Adjointe Vie associative, sportive et culturelle
Céline Siniarski, Conseillère Déléguée Petite Enfance Jeunesse





DÉCOUVERTE INSOLITE DANS LE ZÉCART

Le Zécart est le cours d'eau qui traverse notre village. Il prend sa source à Bersée et se jette dans la Marque à Louvil.

Il traverse notre village d'Ouest en Est, parcourant la campagne la plupart du temps à ciel ouvert. Cependant, il a été busé pour passer sous la Départementale 549 (à hauteur de la brasserie la Mousserie), puis à nouveau sous la rue de la Ladrerie et la Salle des Fêtes.

Début juillet, des travaux de nettoyage de cette buse ont été réalisés par l'entreprise Malaquin.

Ces travaux font suite à une étude engagée sur le bassin versant de la Marque, par notre Communauté de Communes, conjointement avec la Métropole Européenne de Lille. C'est la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui est exercée et prévoit beaucoup d'autres travaux sur l'ensemble des communes du Bassin de la Marque.

La CCPC a en charge le bon écoulement des cours d'eau et a donc financé ces travaux de désobstruction pour un montant de 16000 euros.

Ce sont 14 tonnes de boues qui ont été enlevées, ainsi que 2 tonnes de débris divers (pavés, briques...).

Cela devrait faciliter le passage de l'eau et limiter les débordements du Zécart.



Une surprise parmi tous ces déchets : une borne en pierre milliaire a été retrouvée dans la buse sous la rue de la Ladrerie.

Cette borne marquait les distances sur la voie royale qui traversait notre village et liait Lille à Orchies.

Elle fera l'objet d'un article dans le prochain Cappelle en Nouvelles.



ENVIRONNEMENT

Une rentrée 2023 qui fait la part belle à l'environnement, en effet, nous participons pour la 2ème année au World Cleanup day, nous accueillerons, cette année à Cappelle, la 15ème édition, du Salon de l'éco-construction, accompagnée pour la première fois d'une brocante de matériaux, n'hésitez pas à venir nombreux !

Vous pourrez participer également à de nombreux ateliers ZD proposés par la CCPC, inscrivez-vous rapidement, deux de ces ateliers auront lieu au sein de notre médiathèque.

Le collectif Pévèle en Transition vous propose une fête « Vivants en fête » dont vous trouverez ci-joint le programme, c'est le 30 septembre.

Enfin, vous trouverez les informations relatives au nouveau schéma de collecte des déchets, ainsi que sa planification dans les différentes communes de la CCPC.

Notre commune sera concernée dès janvier 2024, nous ne manquerons pas, M. le Maire et moi-même, de revenir vers vous sur ce sujet avant la fin de l'année 2023.

organise un cleanup pour le World Cleanup Day

Rejoins-nous Le 15 Septembre 2023

A partir de 9h30

Zone d'activité du Parc de la croisette
Rue de la Plaine, à Cappelle-en-Pévèle



ENQUÊTE ET DISTRIBUTION

DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Chers habitants,

Dans le cadre de la mise en place de son **nouveau schéma de collecte des déchets**, Pévèle Carembault a décidé de **mettre à disposition de l'ensemble de la population des bacs roulants** destinés à la collecte des **déchets recyclables** (bac à couvercle jaune) et des **ordures ménagères résiduelles** (bac à couvercle gris).

Le volume du **nouveau bac à couvercle jaune sera adapté à la taille du foyer** mais surtout il tiendra compte des **nouvelles consignes de tri** depuis le 1^{er} janvier 2023 qui augmentent fortement les quantités d'emballages plastiques. Cela permet également de se mettre en conformité avec le code couleur jaune au niveau national.

Pour le **bac à couvercle gris**, qui va remplacer les sacs plastiques ou poubelles achetés par les habitants, il **améliorera la propreté des rues** et les **conditions de travail des agents de collecte**.

Enfin, **ces deux bacs seront pucés**. La puce permettra de **compter le nombre de levées**. Dans un premier temps, l'objectif est de **mieux connaître le fonctionnement du service** et d'**adapter la tournée** si nécessaire. Elle permettra aussi d'informer l'usager sur la fréquence et le nombre de levées de ses bacs. Dans un second temps, et si les élus font ce choix, la puce permettrait de mettre en place une tarification des déchets à la levée.

Pour permettre la réalisation de cette opération, Pévèle Carembault a retenu la société ESE France. C'est pourquoi, **à compter du 6 septembre 2023 et ce jusqu'au 31 mars 2024, un agent de cette société viendra à votre rencontre, muni d'une lettre d'accréditation et d'un badge avec photo. L'agent sera chargé d'adapter le volume de votre futur bac à la composition de votre famille.** Il remplira avec vous le questionnaire permettant de prendre en compte vos contraintes et vos besoins. **Si possible, l'agent vous remettra directement vos nouveaux bacs de collecte.** Il reprendra également l'ancien bac de tri et mettra une nouvelle étiquette de consignes de tri sur votre bac à couvercle vert.

RÉDUIRE
**PRENONS
NOS DÉCHETS TRIER**
RECYCLER **EN MAIN**
COMPOSTER

ATELIERS ZERO DECHET

DE SEPTEMBRE
À DÉCEMBRE 2023

GRATUIT



scannez-moi !

Informations et réservations
sur pevelecarembault.fr

Pévèle
Carembault

Dans le cadre de son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Pévèle Carembault vous propose des ateliers sur la thématique du «Zéro déchet». De septembre à décembre 2023, 30 événements sont organisés dans les communes : confection de cosmétiques, fabrication de produits d'hygiène et d'entretien, conception d'emballage réutilisable, échanges sur le gaspillage alimentaire, cuisine zéro gaspi...

Dans ce livret, vous trouverez toutes les informations pratiques sur les différents rendez-vous. Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur demarches.pevelecarembault.fr dans la rubrique « Inscriptions aux événements ».

Toutes les animations sont gratuites

Octobre

MERCREDI 4 OCTOBRE > 18H
LA NEUVILLE - Parents / Enfants
Atelier : Création de cosmétiques
Salle communale la Clairière, rue du Général de Gaulle

MERCREDI 4 OCTOBRE > 18H30
PHALEMPIN - Tout public
Conférence : Les huiles essentielles et ses enjeux écologiques
Salle des fêtes, place de la mairie rue Jean-Baptiste Lebas

SAMEDI 14 OCTOBRE > 10H
LANDAS - Tout public
Atelier : Soins bébé
Médiathèque, 56 rue du Général de Gaulle

MARDI 17 OCTOBRE > 18H30
BOUVIGNIES - Ados
Atelier : Création de cosmétiques
Médiathèque, 295 rue de la Place

MERCREDI 18 OCTOBRE > 18H30
CAPPELLE-EN-PEVÈLE - Tout public
Atelier : Ma routine beauté minimaliste
Médiathèque, 16 rue de la Ladrenne

JEUDI 19 OCTOBRE > 18H30
GENECH - Tout public
Atelier : Création de produits ménagers
Salle des aînés, rue du Hameau la Brienne

VENDREDI 20 OCTOBRE > 18H30
TEMPELVEU-EN-PEVÈLE - Tout public
Atelier : Création de Bee Wrap et Tawashi
Médiathèque 5A, rue Grande Campagne

Septembre

MARDI 19 SEPTEMBRE > 18H30
BOURGHÈLLES - Adultes
Atelier : Création de cosmétiques
Salle Mouveaux, parking de la place de la Liberté

MERCREDI 20 SEPTEMBRE > 18H30
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT - Tout public
Atelier : Soins bébé
Salle polyvalente, 11 rue du Général de Gaulle

JEUDI 28 SEPTEMBRE > 19H
MÉRIGNIES - Tout public
Conférence : Manger bien pour consommer moins
Médiathèque, 145 rue de la Gaillarderie

- **SAMEDI 30 SEPTEMBRE > 10H**
AIX-EN-PEVÈLE - Tout public
Atelier : Produits ménagers
Médiathèque, 454 rue Sadi Carnot

Novembre

JEUDI 2 NOVEMBRE > 18H30
BOURGHÈLLES - Tout public
Conférence : Manger mieux pour consommer moins
Salle Mouveaux, parking de la place de la Liberté

VENDREDI 3 NOVEMBRE > 18H30
AIX-EN-PEVÈLE - Parents / Enfants
Atelier : Création de cosmétiques
Médiathèque, 454 rue Sadi Carnot

VENDREDI 10 NOVEMBRE > 18H30
GONDECOURT - Tout public
Atelier : Création de produits ménagers
Salle polyvalente, 1 rue Désiré Ringot

MARDI 14 NOVEMBRE > 18H30
BERSEE - Adultes
Atelier : Création de cosmétiques
Salle municipale, rue du Stade

MERCREDI 15 NOVEMBRE > 10H
CAPPELLE-EN-PEVÈLE - Parents / Enfants
Atelier : Création de cosmétiques
Médiathèque, 16 rue de la Ladrenne

MERCREDI 15 NOVEMBRE > 18H30
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT - Tout public
Atelier : Furoshikis et Bee Wrap
Salle polyvalente, 11 rue du Général de Gaulle

SAMEDI 18 NOVEMBRE > 10H
GENECH - Tout public
Atelier : Furoshikis
Salle des aînés, rue du Hameau la Brienne

VENDREDI 24 NOVEMBRE > 18H30
TEMPELVEU-EN-PEVÈLE - Tout public
Atelier : Couche lavable
Médiathèque, 5A rue du Général de Gaulle

SAMEDI 25 NOVEMBRE > 10H
AVELIN - Tout public
Conférence : Ma routine beauté minimaliste
Salle des associations, espace Marie Jeanne Favier, 2 rue de Pont-à-Marcq

SAMEDI 25 NOVEMBRE > 14H
CAMPHIN-EN-PEVÈLE - Tout public
Atelier : Soins bébé
Salle des fêtes, place de l'église et de la mairie

SAMEDI 25 NOVEMBRE > 16H
CAMPHIN-EN-PEVÈLE - Parents / Enfants
Atelier : Création de cosmétiques
Salle des fêtes, place de l'église et de la mairie

SAMEDI 25 NOVEMBRE > 14H
LANDAS - Tout public
Atelier : Furoshikis
Médiathèque, 56 rue du Général de Gaulle

MERCREDI 29 NOVEMBRE > 18H30
NOMAIN - Tout public
Conférence : Les huiles essentielles et ses enjeux écologiques
Médiathèque, 40 Jean Lebas

DÉCEMBRE

SAMEDI 2 DÉCEMBRE > 14H
MONCHEAUX - Tout public
Atelier : Création de Furoshikis
Marché de Noël de la commune

VENDREDI 8 DÉCEMBRE > 18H30
BOUVIGNIES - Tout public
Atelier : Conférence hygiène féminines
Médiathèque, 295 rue de la Place

SAMEDI 9 DÉCEMBRE > 14H
GONDECOURT - Tout public
Atelier : Création de tawashis et de furoshikis
Salle polyvalente, 1 rue Désiré Ringot

MARDI 12 DÉCEMBRE > 18H30
ORCHIES - Tout public
Atelier : Création de produits ménagers
Foyer Ambroise Croizat, rue Jules Ferry

MERCREDI 13 DÉCEMBRE > 15H
GONDECOURT - Parents / Enfants
Atelier : Création de cosmétiques
Salle polyvalente, 1 rue Désiré Ringot

MERCREDI 13 DÉCEMBRE > 18H
PHALEMPIN - Ados
Atelier : Création de cosmétiques
Salle des fêtes, place de la mairie rue Jean-Baptiste Lebas

SAMEDI 16 DÉCEMBRE > 14H
AUCHY-LEZ-ORCHIES - Adultes
Atelier : Furoshikis et Bee Wrap
Médiathèque, 42 rue du Pont

Contact
Pévèle Carembault
Tél. : 03 20 84 88 65
pevelecarembault.fr
demarches.pevelecarembault.fr



LE SALON ECO-CONSTRUCTION ET ECO-RÉNOVATION REVIENT POUR SA 15^{ÈME} ÉDITION LES 21 ET 22 OCTOBRE À CAPPELLE-EN-PÉVÈLE !

**Vous avez un projet de rénovation ?
D'extension ? de construction ?**

Les 21 et 22 octobre prochain, venez rencontrer les artisans et professionnels de Pévèle Carembault, spécialistes des écomatériaux, des énergies renouvelables, de l'isolation performante ou encore de l'audit / conseil !

Ce Salon gratuit et ouvert à tous, vous permettra d'échanger avec des professionnels locaux experts dans leurs domaines, avec pour objectif de vous aider à réaliser vos projets d'éco-construction, d'éco-rénovation. Le Salon Eco-construction et Eco-rénovation revient pour sa 15^{ème} édition les 21 et 22 octobre à Cappelle-en-Pévèle !

Ouverture du Salon de 10h à 18h, au complexe sportif des Sollières, 2 rue de l'égalité à Cappelle-en-Pévèle. Plus d'info sur pevelecarembault.fr

En marge de ce Salon :

• **Samedi 21 octobre toute la journée :
BROCANTE DE MATERIAUX**

Vous êtes à la recherche de matériaux de construction (carrelages, plaquo, isolants...) à moindre coût ? Samedi 21 octobre, devant le complexe sportif aura lieu une grande brocante de matériaux, au profit de Don De Soie et Le Lombrique.

Entreprises et artisans, vous souhaitez faire don de vos produits d'occasions, invendus ou retours clients d'ici le 21/10 ? Contactez : brocantedemateriaux@gmail.com

• **Samedi 21 octobre à partir de 18h : Spectacle-conférence « Le mensonge des 3 petits cochons ».** Ce one-man-show de renommée nationale aborde en 2h avec pédagogie et humour toutes les bonnes raisons de changer nos habitudes en construction et en rénovation ! Gratuit, inscription en ligne sur pevelecarembault.fr





Programme – Vivant en Fête

30 septembre 2023 de 14h à 18h

2 ESPACES VOUS ACCUEILLENT A 150 METRES L'UN DE L'AUTRE



L'ESPACE DES ROTOURS ET PLACE DU CHATEAU

ACTIVITES TOUTE L'APRES MIDI :

Biodiversité : Jeu de piste « biodiversité », Mini ferme, Chevaux de traits, Conférence déambulée de Marc Delrue, ateliers de création de bombes à graines, atelier biodiversité vivante, land art, l'arbre à palabres, troc de graines et de plantes, Keyholegarden

Santé - bien être : atelier ayurveda, naturopathie, twister alimentaire.

Prévention : atelier prévention des feux de forêt

Loisirs familiaux : Jeux anciens, parcours pieds nus, atelier voyage à vélo, confection peinture végétale

Marché de producteurs locaux et bio : fruits et légumes, pain, miel, beurre, fromage de chèvre, biscuits, confits et sirops de fleur, soupes, objets en bois

Petite restauration (buvette et goûter)

ACTIVITES AVEC HORAIRES PRECIS (SANS INSCRIPTION) :

- 14h30 (45m) - Atelier gestion des émotions avec l'EFT
- 15h (1h) - Lecture des contes par Une plume et mille histoires
- 16h30 / 17h / 17h30 - Atelier de yoga et de méditation
- 17h (1h) - Chorale participative des BNOG



MEDIATHEQUE LA MARQUE PAGE

ACTIVITES TOUTE L'APRES MIDI :

Exposition biodiversité réalisée par l'école d'Ennevelin.
Exposition et animation sur les abeilles avec un rucher interactif

ACTIVITES AVEC HORAIRES PRECIS (AVEC INSCRIPTION) :

- 14h (3h) - Fresque de la biodiversité
- 14h (2h) - Atelier Lactofermentation
- 16h - Atelier Décoration biscuits maison
- 17h- Atelier Préparation de soupes

RELAIS PETITE ENFANCE

En 2017, Pévèle Carembault a pris comme compétence optionnelle l'action sociale avec un volet concernant la Petite Enfance. Dans ce cadre, elle lance des actions en direction des familles et des enfants de 0 à 3 ans avec notamment la mise en place d'un Relais Petite Enfance sur l'ensemble des 38 communes. Anne Kherbouche, éducatrice de jeunes enfants, gère le secteur de Bachy.

Le Relais Petite Enfance en quelques mots

C'est un service gratuit qui accompagne l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance et les familles dans leur quotidien. Il propose des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par des assistantes maternelles et/ou gardes-à-domicile, des temps de professionnalisation, de l'accompagnement administratif et des soirées thématiques.

Les ateliers d'éveil

Chaque semaine, le vendredi, de 9h à 11h, Anne Kherbouche organise des ateliers d'éveil dans les locaux de la Médiathèque Cultiv'ARTS mis à disposition par la municipalité. De nombreuses



activités sont proposées aux enfants : parcours de motricité, manipulation, cirque, peinture, jeux d'eau, cuisine, lectures animées... Des techniques et ateliers que les professionnels peuvent refaire facilement chez eux.

Pour participer aux ateliers d'éveil, contactez l'éducatrice par mail à akherbouche@pevelecarembault.fr

Les temps de professionnalisation

Pévèle Carembault propose des débats, des conférences et des ateliers à destination des assistantes maternelles et gardes-à-domicile. L'objectif est de leur apporter des connaissances complémentaires sur certains thèmes de la petite enfance (initiation snoezelen, conférence sur l'alimentation, atelier motricité libre, initiation bébé signes, sophrologie...). Les professionnels de la petite enfance sont encouragés à participer à la formation continue (secourisme, pleurs du bébé, se familiariser avec l'outil informatique, la diversification alimentaire...).

L'accompagnement administratif

Du côté des parents, Pévèle Carembault les accompagne dans leurs recherches de mode de garde, les renseigne sur les droits et devoirs



des parents employeurs, joue, si besoin, le rôle de médiateur entre la famille et le professionnel...

Pour les professionnels de la petite enfance, Pévèle Carembault est une ressource pour les formalités administratives, les conseils éducatifs...

En cas de questions spécifiques, Pévèle Carembault réoriente les demandeurs vers les organismes spécialisés.

Pévèle Carembault accompagne les porteurs de projets dans la phase diagnostic et donne des conseils méthodologiques.

Anne Kherbouche vous reçoit lors de permanences administratives. Vous pouvez la contacter au 06 79 52 41 77 pour prendre rendez-vous. Son bureau est situé au 13 place de la liberté à Bachy.

Tout au long de l'année, Pévèle Carembault organise des soirées thématiques et des temps forts à destination des familles et/ou des professionnels de la petite enfance.



Pratique

Relais Petite Enfance Pévèle Carembault

Anne Kherbouche, éducatrice de jeunes enfants

Tél. : 06 79 52 41 77

Mail : akherbouche@pevelecarembault.fr

Atelier d'éveil : à la Médiathèque Cultiv'ARTS, le vendredi matin de 9 : 00 à 11 : 00



CARNET ROSE SPTEMBRE 2023

Jenna née le 18 février 2023 chez M. Mme DUMETZ / MAURIZI

Ely né le 17 avril 2023 chez M. Mme LAMARQUE / DELTOMBE

Célestin né le 25 juillet 2023 chez M. Mme DELATTRE / MAZINGUE

Andréa née le 1er août 2023 chez M. Mme ADAMKIEWICZ / VAUTHIER

Tom né le 9 août 2023 chez Mesdames VERRIEST / WAILLY



CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023

DE 9H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H

2ème SALON DU LIVRE



EN PRÉSENCE D'AUTEURS
DES HAUTS-DE-FRANCE ET
D'ANNIE DEGROOTE (MARRAINE)
GILLES LAPORTE (PARRAIN)



MÉDIATHÈQUE CULTIV'ARTS
16 RUE DE LA LADRERIE 59242 CAPPELLE-EN-PÉVÈLE
Renseignement au 09.82.12.36.16 ou mediatheque@cappelle-en-pevele.fr

Retrouvez l'actualité de la ville sur internet

<https://www.facebook.com/mairiecappelleenpevele>

<https://www.cappelle-en-pevele.fr/>

